

Caméras...cachées

Un plan de prévention s'est déroulé, jeudi 8 janvier 2015, concernant l'installation par une société extérieure de vidéosurveillance dans l'enceinte du site.

Il est vrai que certains établissements, comme les banques, sont munies de caméras.

D'autres entreprises ont, également, protégé leurs sites avec l'installation de vidéosurveillance car elles présentaient des risques d'accidents majeurs. Ces établissements industriels sont classés « Seveso » puisqu'ils possèdent des produits dangereux.

FPT ne rentre dans aucun de ces cas.

Tous les syndicats ont donné un avis favorable à ce plan de prévention qui débutera début février...**Enfin, tous sauf la CGT.**

Donner un avis favorable à ce plan de prévention, c'est accepter le projet dans son intégralité.

La CGT a clairement proclamé qu'elle était contre l'installation et l'implantation de ces caméras.

Le vent soufflera-t-il assez fort pour que les autres syndicats se rangent sur la position de la CGT pour empêcher ce nouveau système de flicage instauré par la Direction.

Extrait du plan de prévention :

Ce plan couvre le chantier suivant :

Fourniture et pose de caméras de vidéo-surveillance
Mise en service.

Date de début des travaux prévue : 16/02/15 Date de fin des travaux prévue : 30/04/15